

La Gestion Durable dans l'Entreprise



Faites-vous partie de l'écosystème?

La philosophie d'Ecosystemie est d'imaginer le tissu industriel et urbain comme un cas particulier d'écosystème, où tous les citoyens participent et travaillent ensemble à améliorer nos façons de produire et de consommer afin qu'ils soient en concordance ou en parfait rapport avec le milieu naturel. Face aux grands changements qui s'opèrent actuellement dans toutes les sphères relatives à l'humain, il est impératif de prendre en considération tous les aspects de la gestion et du développement d'un produit, de l'idée initiale au produit à commercialiser. Ce développement se doit d'être en adéquation avec l'économie, l'environnement et le social.

En plus des grandes entreprises, les PME et TPE constituent l'essentiel du secteur privé, comptant plus de 200,000 entreprises au Québec. Toutes ont un rôle primordial à jouer dans le développement économique « durable » d'une région. Pour leur part, les entreprises innovantes et durables sont aptes à devenir plus performantes et créer une valeur financière à long terme par des stratégies d'innovation responsable. Pour y arriver, nous accompagnons des entreprises qui souhaitent s'engager dans une démarche volontaire, active et structurée vers un développement plus durable par la conception des produits et services plus innovants. La Gestion Durable permet aux entreprises comme la vôtre de mieux s'adapter aux exigences accrues de tous les acteurs qui influencent directement ou indirectement la vie de l'entreprise, incluant à l'interne comme à l'externe.

L'innovation durable est au cœur du métier d'entrepreneur, car c'est un processus qui implique toute l'entreprise, tous ses métiers et toutes les fonctions internes.

Ecosystemie vous accompagne par une démarche en trois phases, ciblées vers une gestion durable propre à votre activité.

Qu'est-ce que l'Innovation Responsable?

L'innovation responsable vise à déployer les principes du développement durable par les activités clés d'une entreprise comme le développement de produits et de services, par le biais de "l'écoconception", et par la gestion des opérations.

L'innovation responsable permet aux entreprises de devenir plus résilientes, innovantes et aptes à s'adapter aux changements. Elle consiste également à créer une valeur à long terme pour l'entreprise, lui permettant de contribuer au développement des collectivités et être perçue positivement par des groupes clés, clients et clients potentiels.

Approche proposée:

Ecosystemie vous invite à suivre une démarche personnalisée et sur-mesure en 3 phases pour vous soutenir dans vos activités relatives à l'innovation durable de votre entreprise.

Phase I – 3 mois / 24 heures en entreprise

Diagnostic des besoins de l'entreprise & mise en oeuvre de la démarche de durabilité

Phase II – 4 mois / 32 heures en entreprise

Établissement d'un bilan carbone (BCGES) & analyse de cycle de vie (ACV)

Phase III – 1 mois / 10 heures en entreprise

Introduction à l'ecoconception des produits et services

Qu'est-ce que l'Écoconception?

L'écoconception est d'une part un principe et d'une autre part une pratique. Elle est définie par l'intégration de critères de préservation de l'environnement dès la conception d'un produit ou d'un service et ce, tout au long de son développement. L'objectif est de limiter au maximum les impacts environnementaux négatifs tout en maintenant le niveau de qualité du produit ou service.

La démarche de l'écoconception s'inscrit dans un ensemble global qui prend en compte plusieurs critères propres aux projets de développement durable. Cette démarche de durabilité prend en considération l'ensemble du cycle de vie d'un produit ou service dans une perspective d'économie circulaire, recyclant et économisant au maximum les ressources naturelles.

Phase I: Introduction à l'innovation durable et la mise en œuvre d'une démarche sur-mesure

Durée: 3 mois (6 rencontres / 3 heures / 2 fois par mois)

Durant cette première phase nous verrons avec vous les approches à explorer pour débiter une démarche en développement durable. Nous échangerons avec vous afin d'élaborer la meilleure démarche à mettre en place selon les contraintes de votre activité et la réalité spécifique à votre entreprise.

Étape 1 - Diagnostics

Nous vous accompagnons pour ce premier travail en proposant à l'aide de différents diagnostics des pistes d'actions afin d'identifier la meilleure démarche durable à poursuivre.

Étape 2 - Mise en œuvre, Consultation et Coaching

Durant ces rencontres personnalisées nous vous accompagnons ainsi que votre équipe dans la mise en oeuvre de la démarche.

Objectifs de cette phase:

- ✓ Comprendre les bénéfices du développement durable pour vous, vos employés et votre entreprise
- ✓ Implanter une démarche de développement durable dans l'entreprise
- ✓ S'assurer de mettre en œuvre une stratégie de pérennité de la démarche

1. Préparation à la démarche

- Raisons de l'engagement
- Attentes de l'organisation

2. Sensibilisation & acquisition de connaissances

- Définition du contexte d'affaires
- Identification des enjeux principaux de l'organisation
- Répertoire des actions existantes
- Description des bénéfices et des approches par rapport aux enjeux



3. Engagement de la direction

- Appui de la direction
- Développement des énoncés
 - Vision/Mission
 - Valeurs/Principes
 - Objectifs généraux/Priorités
- Lien avec le plan stratégique d'entreprise

4. Mobilisation des parties prenantes

- Actions de mobilisation internes et externes
- Sensibilisation/Information
- Discussion et consultation sur les
 - Enjeux/Risques spécifiques
 - Perceptions
 - Pistes de solution
- Formation d'un comité de développement durable

Environnement:

Gestion des eaux
Gestion de matières résiduelles
Gestion de forêts et biodiversité
Pollution de l'air
Changements climatiques

Social:

Équité
Santé et sécurité
Relève
Formation de la main d'oeuvre
Relation avec la communauté

Économique:

Rentabilité
Efficacité des processus
Développement de marché

Transversal:

Règlementation et conformité
Éthique et gouvernance

5. Développement du plan d'action

- Définition et établissement des:
 - Objectifs généraux
 - Objectifs spécifiques
 - Stratégies
 - Actions
 - Responsabilités
 - Indicateurs/
Critères

6. Mise en oeuvre du plan d'action

- Développement des outils de gestion
- Formation des employés
- Reddition de comptes
- Rapport annuel
- Sensibilisation de la direction

Phase II Introduction à l'Analyse de cycle de vie et bilan carbone

Durée: 4 mois (2 ateliers/4 heures + 6 rencontres/3 heures)

Qu'est-ce que le BGES?

Le Bilan de Gaz à Effet de Serre (BGES) permet de quantifier les émissions de gaz soit à l'échelle d'un produit ou d'une entité particulière comme une entreprise, un territoire, ou une industrie quelconque.

Le BGES s'inscrit dans une démarche d'éco-conception puisqu'il permet de comparer les performances environnementales de produits, procédés ou projets rendant le même service.

Qu'est-ce qu'une ACV?

ACV veut dire Analyse du Cycle de Vie. C'est un moyen d'évaluer et de mesurer les différents impacts environnementaux d'un produit, d'un service, d'une entreprise ou d'un procédé.

Elle a pour but de connaître et comparer la demande du produit sur les ressources et l'environnement, et ce, tout au long de son cycle de vie. Cela va de l'extraction des matières premières jusqu'à son traitement en fin de vie (mise en décharge, recyclage...) en passant par les ressources naturelles utilisées.

Objectifs de cette phase:

- ✓ Comprendre les bénéfices de réduire l'empreinte carbone de l'entreprise
- ✓ Réalisation du bilan de gaz à effet de serre : collecte des données, générer le BGES, interpréter les résultats
- ✓ Réalisation d'une analyse du cycle de vie : collecte des données, générer l'ACV, interpréter les résultats
- ✓ Accompagnement sur-mesure pour l'implantation des outils et la réflexion stratégique

Nous vous accompagnerons à mieux comprendre vos impacts environnementaux à l'aide d'un outil hybride d'ACV/BGES créé tout spécialement par un centre de recherche au Québec afin de faciliter l'approche pensée cycle de vie dans le développement de vos produits et services.



Étape 1 - Bilan de Gaz à Effet de serre (BGES)

A cette étape, votre entreprise utilisera un logiciel hybride ACV-BGES pour faire son BGES selon la méthode ADEME reconnue de 3 domaines (scopes).

Étape 2 - Analyse de cycle de vie

Nous vous apprendrons comment faire une ACV simplifiée (Eco-Indicateur 99) d'un produit au choix qui servira de matrice pour les autres produits.

Étape 3 - Transfert méthodologique et technologique

Durant ces rencontres, nous allons assurer le transfert de connaissances, des processus méthodologiques et de fonctionnalités du logiciel afin de vous permettre d'avoir une autonomie sur les modalités de calcul et de compréhension des impacts de vos produits et services. Cela vous permettra d'améliorer la performance de vos produits et services face à la compétition.

Phase III Introduction à l'écoconception de produits et services

Durée: 1 mois (1 ateliers/4 heures + 2 rencontres / 3 heures)

Cette troisième phase s'échelonne sur un mois et comprend un atelier de 4 heures sur l'écoconception et un accompagnement en entreprise de deux rencontres de 3 heures. Cette phase porte principalement sur une discussion des stratégies d'innovation par l'identification des enjeux et des impacts de vos produits et services.

Objectifs de cette phase:

- ✓ Comprendre l'écoconception et ses bénéfices pour votre entreprise
- ✓ Identifier les opportunités pour devenir plus performant (réduction des coûts, des matières premières, etc.)
- ✓ Développement de votre stratégie d'innovation responsable et du plan d'amélioration en lien avec les enjeux et opportunités identifiées lors du BGES et de l'ACV.
- ✓ Savoir communiquer vos résultats.



Engagement d'Ecosystemie

- Fournir le personnel compétent pour exécuter adéquatement le mandat
- Respecter l'échéancier
- Respecter le budget
- Assurer toute la confidentialité des divers documents produits et échangés dans le cadre de ce projet. Aucune information en rapport avec ce projet ne sera publiée sans la permission du client

Nous vous accompagnerons également dans vos démarches de financement.

Engagement de l'entreprise

- Fournir toutes les informations et le matériel nécessaire à la bonne marche du projet
- Fournir une ressource pour piloter le projet
- Faciliter les communications avec les intervenants internes des entreprises partenaires
- Respecter la proposition financière définie au préalable

ECO
systemIE